

Commission de Suivi de Site

Parc A de Donges

Le 24 Septembre 2021



Bilan des incidents survenus sur le parc A de Donges depuis la dernière CSS

- Juillet 2019: Débordement cuve de purge appontement
- Octobre 2020: Sortie de produit hydraté aux postes de chargement
- Avril 2021: Fuite sur une canalisation de l'appontement
- Juin 2021: Déclenchement de l'extinction incendie dans les armoires des automates PCC

- SFDM dispose d'un appontement pour le déchargement (chargement) de navires
- L'appontement dispose d'une cuve permettant de récupérer le produit contenu dans les bras, à l'issue de leur utilisation.
- Pendant une opération de déchargement de navire, identification d'un débordement de cette cuve par ses événements
 - ⇒ Cuve positionnée sur une rétention bétonnée (quai), mais présentant des fissures traversantes
 - ⇒ Goute à goutte de produit (gazole) irisant la Loire



Les actions immédiates mise en place ont été les suivantes:

- Mise en sécurité des installations (arrêt de la livraison donc arrêt du débordement)
- Identification avec la capitainerie de l'impact environnemental de cette irisation de produit (impact environnemental limité)
- Pompage du produit confiné sur la rétention du quai par camion sous vide et nettoyages de la rétention (plusieurs nettoyages)

Pas de déclenchement du POI (seulement cellule de crise interne SFDM)

Juillet 2019: Débordement cuve de purge appontement



Analyse des causes et actions correctives

L'analyse des causes de l'incident a amené à décider des actions correctives suivantes:

Défaillance	Cause	Actions correctives décidées	État d'avancement
Débordement cuve de purge	Non respect des consignes par opérateur (pas vérification que la cuve était vide avant le début des opérations)	<ul style="list-style-type: none">Formation des opérateurs à revoir (prestataire)Modification du formulaire de check-list des contrôlesMise en place d'un détecteur anti-débordement avec report de l'alarme sur les superviseurs (appontement et dépôts)	<ul style="list-style-type: none">L'ensemble des opérateurs ont été formés en 2021Modification de la CHECK LIST faiteMise en place d'une détection sur la cuve avec également la mise en place d'un séparateur alarmé au bout du quai en 2021
Fissures sur le massif bétonné de l'appontement	Vieillesse de l'ouvrage	<ul style="list-style-type: none">Travaux d'étanchéité	<ul style="list-style-type: none">Chiffrage en cours avec reprise pour 2022

- SFDM réalise, dans le cadre du contrôle du vieillissement des installations qu'elle exploite:
 - Des contrôles à l'intérieur des bacs de stockage, nécessitant qu'ils soient vides
 - Des essais sous pression en eau des canalisations de transport entre les différents parcs qu'elle exploite dans la région
- Au 3^{ème} trimestre 2020, le bac de gazole relié aux postes de chargement camion (situé au parc A) étant en contrôle réglementaire, le produit était fourni par le parc B de Donges. Pendant cette période (octobre), SFDM a procédé à des essais sous pression des lignes entre le parc B de Donges et le parc D de Piriac.
- Lors des manipulations de reconditionnement en produit des canalisations de transport, un bouchon d'eau a été transféré dans le circuit qui alimente les chargements des camions-citernes en gazole
 - ⇒ Lors de l'ouverture des chargements camions citerne quelques camions sont sortis du dépôt avec de gazole hydraté

Les actions immédiates mise en place ont été les suivantes:

- Dès réception de cette information
 - Identification des camions concernés et des points de livraison
 - Récupération du produit non conforme pour traitement
 - Indemnisation (conséquences matérielles seules)

Pas de déclenchement du POI (seulement cellule de crise interne SFDM car seulement incident de qualité produit)

Avril 2021: Fuite sur une canalisation de l'apponement

Présentation des faits

- SFDM dispose d'un apponement pour le déchargement (chargement) de navires
- Le 28 avril vers 9H45: Identification d'une fuite sur une des canalisations de l'apponement (corrosion)
- Tronçon de canalisation isolé donc fuite alimentée par vidange gravitaire de produit contenue dans l'installation (produit = gazole)



Les actions immédiates mise en place ont été les suivantes:

- **Déclenchement du POI (10H10)**
- Mise en place d'un stop-kit pour limiter le débit d'écoulement du produit
- Organisation des circuits pour vidanger la canalisation pas aspiration: arrêt de l'écoulement de produit vers 11H15
- **Levée du POI à 11H30**

L'analyse des causes de l'incident a amené à décider des actions correctives suivantes:

Défaillance	Cause	Actions correctives décidées	État d'avancement
Fuite par corrosion	Vieillissement de l'équipement	<ul style="list-style-type: none"> Vidange de la canalisation et de la canalisation voisine du même âge dans l'attente de leur changement 	<ul style="list-style-type: none"> Fait dans les jours suivant l'incident
		<ul style="list-style-type: none"> Changement des canalisations 	<ul style="list-style-type: none"> Travaux en cours
Non identification du risque de fuite par corrosion lors des contrôles	<p>Nature et fréquence des contrôles non adapté à la canalisation soumise à de forts facteurs de corrosion:</p> <ul style="list-style-type: none"> Ouvrage teste en pression en 2016, qui est un contrôle destructif Ouvrage contrôlé visuellement en décembre 2020, pour lequel il avait été identifié des zones non contrôlable visuellement <p>=> Action était en cours pour réalisation de contrôle complémentaire par racleur instrumentée pour 2021</p>	<ul style="list-style-type: none"> À l'issue du changement des canalisation, revoir la procédure de suivi du vieillissement des canalisation de l'apponement 	<ul style="list-style-type: none"> Action à finaliser

Présentation des faits

- Le 03/06/2021, vers 21H: déclenchement de l'extinction incendie dans le local automate (et de la mise en sécurité automatique du dépôt)
- Lors de la levée de doute terrain, identification de présence de fumée dans la salle des automates
⇒ Choix fait par opérateur d'appeler de SDIS



Les actions immédiates mise en place ont été les suivantes:

- Arrivée des pompiers de la Raffinerie, qui identifient l'absence de risque d'effet domino sur leurs installations
- Arrivée du SDIS pour vérifier par contrôle thermographique la bonne extinction de l'incendie
- Remise en état du système d'extinction incendie (nécessité de remplacer les bouteille d'azote)

L'analyse des causes de l'incident a amené à décider des actions correctives suivantes:

Défaillance	Cause	Actions correctives décidées	État d'avancement
<p>Incendie sur un onduleur</p> 	<p>Vieillesse de la batterie (changement été planifié plus tard en 2021)</p>	<ul style="list-style-type: none">▪ Changement de la batterie	<p>La batterie a été remplacée</p>

MERCI DE VOTRE ATTENTION